Date de mise en ligne : 10 juillet 2024



EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N°

du

Par décision municipale n° PC 94078 24 00011 du

- 8 JUIL. 2024

Un permis de construire a été délivré à

SCI DE L'ORANGERIE

Domicilié (e)

50 rue du Général de Gaulle 94510 LA QUEUE EN BRIE

En vue de la réalisation :

Rénovation et Extension d'un immeuble de 4 logements et

construction d'un auvent.

Sur un terrain sis

6 passage de l'orangerie

Cadastré

AP157

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le

- 8 JUIL 2024

Monsieur le Maire,

Philippe GAUDIN
PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,

Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° PC 94078 24 00011 du - 8 JIIII 2024 a été affichée en Mairie du conformément aux textes en vigueur.

Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,